

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00169 Numéro SIREN : 419 055 249 Nom ou dénomination : A.G.T. IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2024 sous le numéro de dépôt 1013

SARL AGT IMMOBILIER

69 RUE MARCEL DASSAULT

60000 BEAUVAIS

Exercice clos le : 31 mars 2022

APE : 6831Z

SIRET : 41905524900041

2S ET ASSOCIÉS CONSEILS
67 BIS, RUE D'AMIENS

Tél : 0344056608

E-mail : 2s.associes@orange.fr

60000 BEAUVAIS

Fax : 0344057491

Comptes annuels

ATTESTATION

AGT - SARL AGT IMMOBILIER

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL AGT IMMOBILIER

Pour l'exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 128 054,45 €
Chiffre d'affaires	1 013 640,61 €
Résultat net comptable	168 691,84 €

Fait à Beauvais,
Le 07/07/2022.

Stéphane FAGARD,
Expert-comptable.

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

Valeurs au 31/03/22		Valeurs au	
Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/03/21

4

BILAN PASSIF

AGT - SARL AGT IMMOBILIER

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/03/22	Valeurs au 31/03/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 622,45)	7 622,45	7 622,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 044 321,00	881 840,52
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	168 691,84	207 480,48
SITUATION NETTE	1 220 635,29	1 096 943,45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 220 635,29	1 096 943,45
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	75 000,00	75 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	75 000,00	75 000,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	48 509,74	51 758,01
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 315,50	7 104,50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	26 693,83	25 997,72
Dettes fiscales et sociales	99 045,87	112 641,68
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	650 854,22	592 623,88
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	832 419,16	790 125,79
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 128 054,45	1 962 069,24
(1) Dont à plus d'un an	14 526,87	33 412,02
(1) Dont à moins d'un an	817 892,29	756 714,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

SARL AGT IMMOBILIER
SARL AU CAPITAL DE 7 622,45 Euros
SIEGE SOCIAL
69, rue d'Amiens
60 000 BEAUVAIS

RCS : BEAUVAIS B 419 055 249
oooOooo

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 31 juillet 2022 à 19 heures

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2022, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- * le bilan,
- * le compte de résultat,
- * l'annexe,
- * le texte des résolutions proposées au vote.

I - COMPTE RENDU DE LA GESTION DE LA GERANCE AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE POUR L'ANNEE ECOULEE

Les principaux chiffres significatifs sont les suivants :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 013 641 € contre 1 018 267 € pour l'exercice précédent.
- les charges d'exploitation s'élèvent à 808 594 €, contre 750 469 € pour l'exercice 2020/2021.
- les postes de charges se résument ainsi :

NATURE DES CHARGES	EXERCICE PRECEDENT	EXERCICE
Autres achats et charges externes	179 433	198 199
Impôts et Taxes	13 010	17 851
Salaires et traitements	391 384	425 334
Charges sociales	113 779	139 466
Amortissements et provisions	52 862	27 744
Autres charges	/	/
	750 469	808 594

Notre exercice se termine par un bénéfice d'exploitation de 222 830 Euros et un résultat courant avant impôts de 222 623 Euros.

u

L'impôt sur les sociétés ajouté aux éléments exceptionnels modifie ce résultat courant et fait apparaître en définitive un bénéfice net comptable de cent soixante-huit mille six cents quatre-vingts onze euros et quatre-vingts quatre centimes d'euros.

Le bilan soumis à votre approbation se présente de la manière suivante :

ACTIF

♦ actif immobilisé :	608 702 Euros
♦ amortissements :	(279 271 Euros)
♦ actif circulant :	<u>1 827 726 Euros</u>
	2 157 157 Euros

PASSIF

♦ capitaux propres & provisions:	1 295 635 Euros
♦ dettes :	<u>861 522 Euros</u>
	2 157 157 Euros

II - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le chiffre d'affaires est resté stable en 2021/2022 ce qui est une bonne chose compte tenu du contexte géopolitique mondial.

Nous espérons stabiliser le niveau d'activité pour l'exercice à venir, afin de pérenniser la structure de la société et conserver ainsi la bonne structure financière de notre société.

III - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous précisons que durant l'exercice, la société n'a pas effectué de travaux en matière de recherche et de développement.

IV - DEPENSES SOMPTUAIRES

Il n'a pas été comptabilisé au titre de l'exercice de dépenses somptuaires au sens de l'article 39 - IV du CGI.

V - AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31/03/2022 :

- bénéfice de l'exercice	168 691,84 €
- à titre de dividende aux associés	80 000,00 €
Soit 160 € pour chacune des 500 parts composant le capital social, Inclus prélèvement forfaitaire unique (PFU)	
- le solde au poste report à nouveau	88 691,84 €

Il est rappelé qu'il a été distribué un montant de dividendes de 45 000 € au titre de l'exercice 2020/2021, de 40 000 € au titre de l'exercice 2019/2020 et de 50 000 € au titre de l'exercice 2018/2019.

VI - RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et pris connaissance des comptes de bilan de l'exercice social clos le 31 mars 2022 et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 168 691,84 Euros, les approuve tels qu'ils ont été présentés et approuve le rapport de gestion de la gérance. Quitus à la gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice clos le 31 mars 2022.

6

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur l'emploi des résultats décide de les affecter comme suit :

- | | |
|---|--------------|
| - bénéfice de l'exercice | 168 691,84 € |
| - à titre de dividende aux associés | 80 000,00 € |
| Soit 160 € pour chacune des 500 parts composant le capital social,
Inclus prélèvement forfaitaire unique (PFU) | |
| - le solde au poste report à nouveau | 88 691,84 € |

Il est rappelé qu'il a été distribué un montant de dividendes de 45 000 € au titre de l'exercice 2020/2021, de 40 000 € au titre de l'exercice 2019/2020 et de 50 000 € au titre de l'exercice 2018/2019.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce en statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du Co-gérant pour l'exercice 2021/2022, Monsieur Lorin CORNY qui s'est élevée à 57 864,38 € brute.

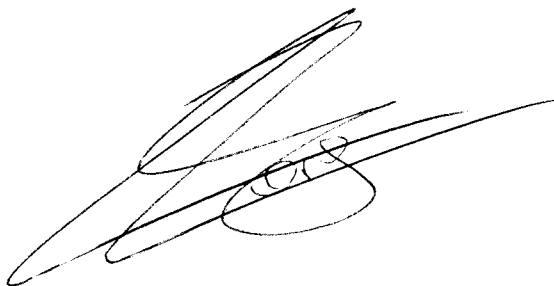
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Les propositions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion.

LE CO-GERANT
Lorin CORNY



SARL AGT IMMOBILIER
SARL AU CAPITAL DE 7 622,45 Euros
SIEGE SOCIAL
69, rue d'Amiens
60 000 BEAUVAIS

RCS : BEAUVAIS B 419 055 249
oooOooo

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 juillet 2022

Affectation du résultat proposée et votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 juillet 2022

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022
--

PROPOSITION

- bénéfice de l'exercice	168 691,84 €
- à titre de dividende aux associés	80 000,00 €
Soit 160 € pour chacune des 500 parts composant le capital social, Inclus prélèvement forfaitaire unique (PFU)	
- le solde au poste report à nouveau	88 691,84 €

Il est rappelé qu'il a été distribué un montant de dividendes de 45 000 € au titre de l'exercice 2020/2021, de 40 000 € au titre de l'exercice 2019/2020 et de 50 000 € au titre de l'exercice 2018/2019.

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale Ordinaire a voté à l'unanimité la résolution concernant l'affectation des résultats.